

15.12.2010 – 13:18 Uhr

Pas de réunion entre Sanitas et CPT

Zurich (ots) -

La réunion stratégique de Sanitas et CPT n'aura finalement pas lieu; en effet, plusieurs points ne peuvent pas être éclaircis dans un délai satisfaisant. Les Conseils d'administration de Sanitas et de CPT sont d'avis que continuer d'imposer une période d'incertitude aux deux entreprises serait irresponsable et les empêcherait d'aller de l'avant.

Sanitas et CPT ont examiné en détail la prise de position de la FINMA. Ses exigences ont été considérées comme réalisables et, au cours des dernières semaines, des entretiens intensifs au sujet de la réalisation de la réunion ont eu lieu. Cependant, Sanitas et CPT n'ont pas réussi à se mettre d'accord, du fait que des points importants ne peuvent pas être éclaircis dans un délai satisfaisant. En font partie, entre autres, la forme définitive que devraient prendre les parts de participation, le programme de participation des collaborateurs de CPT ainsi que des questions en relation avec la structure de conduite des nouveaux comités.

Les deux entreprises étaient convaincues des avantages et de la plus-value de cette réunion depuis son annonce en mai 2010 et avaient cherché des solutions. Ainsi, toutes deux regrettent profondément que cette vision d'avenir ne puisse se concrétiser. Le point de vue de Jens Alder, président du Conseil d'administration de Sanitas: «La réunion de Sanitas et CPT aurait été judicieuse du point de vue stratégique, j'en suis aujourd'hui encore convaincu. Cependant, nous avons constaté qu'elle ne pouvait pas avoir lieu dans un délai acceptable. Il ne nous est pas possible de prolonger cette période d'incertitude, car nous voulons construire l'avenir de Sanitas.» Walter Bosch, président du Conseil d'administration de CPT, constate: «Ces derniers mois, avec Sanitas, nous avons fait la connaissance d'un partenaire juste et compétent, et nous restons convaincus que cette réunion constituait la bonne décision du point de vue stratégique. Etant donné que la réunion ne peut s'effectuer dans un délai satisfaisant, et afin de préserver les intérêts des deux entreprises, nous devons aujourd'hui interrompre les discussions.»

Contact:

Sanitas Assurance Maladie
Dr Isabelle Vautravers
Responsable Communication
Tél.: +41/44/298'62'96
Mobile: +41/79/641'25'78
E-Mail: isabelle.vautravers@sanitas.com

KPT
Reto Egloff
Porte-parole
Tél.: +41/58/310'92'69
E-Mail: kommunikation@kpt.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100616100> abgerufen werden.